



## En 2014, 6 % des salariés du Grand Est exercent un métier logistique

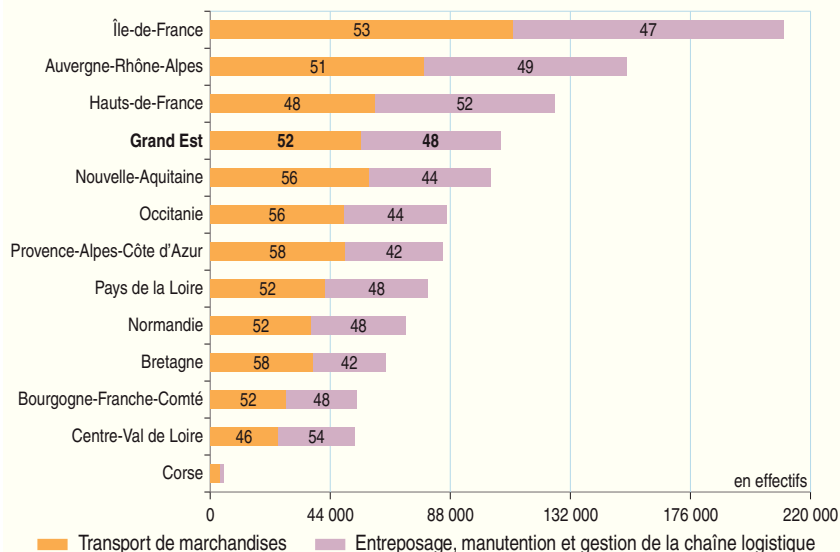
**H**ors intérimaires, 106 400 salariés exercent une profession logistique dans le Grand Est fin 2014, soit 6,1 % des salariés de la région. Une bonne moitié travaille dans le transport de marchandises, majoritairement dans des établissements dont l'activité principale relève de la logistique ; les autres exercent des métiers dans l'entrepôt, la manutention et la gestion de la chaîne logistique, emplois davantage présents dans tous les secteurs économiques, notamment dans le commerce et l'industrie. Les femmes et les jeunes sont moins attirés par ces professions. Il s'agit essentiellement de postes d'ouvriers qualifiés, y compris pour les conducteurs routiers et les coursiers qui constituent 45 % des salariés de la logistique. Les conditions d'emploi s'avèrent particulièrement stables, puisque les contrats courts sont plutôt pourvus par des intérimaires que par des salariés en contrat à durée déterminée. Les emplois logistiques se trouvent majoritairement à proximité des très grands pôles urbains. Ils pèsent davantage dans le tissu productif de petits territoires moins densément peuplés situés à leur périphérie.

Audrey Eichwald, Laura Horodenciuc, Insee

Des conducteurs routiers et des livreurs aux responsables d'entrepôts et ingénieurs de la gestion des stocks, en passant par les magasiniers et les manutentionnaires, 106 400 salariés (hors intérimaires) exercent une profession logistique dans le Grand Est fin 2014 (*Champ et sources*). Parmi eux, seulement quatre sur dix travaillent dans des établissements dont l'activité principale relève de la logistique. La majorité exerce donc un métier logistique qui est internalisé dans des établissements dont l'activité principale est tout autre : 63 600 salariés forment cette logistique pour compte propre dans la région. La logistique apparaît ainsi comme une fonction transversale à l'ensemble de l'économie. Elle rassemble 6,1 % des emplois salariés du Grand Est, comme de l'ensemble de la France de province. Les Hauts-de-France et la Normandie dominent le classement des régions, avec une part d'emplois logistiques qui atteint 7,0 %.

### 1 Le Grand Est, au quatrième rang des régions françaises en matière d'effectifs salariés de la logistique

Répartition des emplois logistiques par domaine de professions, selon la région (en %)



Lecture : le Grand Est rassemble 106 370 salariés exerçant une profession logistique ; 52 % d'entre eux travaillent dans le transport de marchandises.

Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) de la logistique, au 31/12/2014.

Source : Insee, DADS 2014.

## 2 Les conducteurs routiers et grands routiers représentent trois emplois logistiques sur dix

Ventilation des effectifs salariés de la logistique régionale par profession

	Ensemble de la logistique		Logistique pour compte d'autrui (en %)	Logistique pour compte propre (en %)
	Effectifs	en %		
Conducteurs routiers et grands routiers	30 470	28,6	69	31
Conducteurs livreurs, coursiers	17 410	16,4	45	55
Magasiniers qualifiés	14 470	13,6	9	91
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	13 680	12,9	13	87
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	10 890	10,2	22	78
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	3 430	3,2	7	93
Responsables d'entrepôt, de magasinage	2 650	2,5	10	90
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	2 130	2,0	90	10
Ingénieurs et cadres de la logistique, de planning et de l'ordonnancement	1 770	1,7	11	89
Manutentionnaires non qualifiés	1 650	1,5	45	55
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	1 490	1,4	37	63
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	1 370	1,3	77	23
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	1 120	1,1	76	24
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	1 060	1,0	73	27
Conducteurs d'engin lourd de levage	850	0,8	15	85
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	530	0,5	72	28
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	450	0,4	79	21
Déménageurs non qualifiés	340	0,3	88	12
Conducteurs d'engin lourd de manœuvre	310	0,3	70	30
Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés	240	0,2	100	0
Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale	50	0,0	40	60
<b>Ensemble</b>	<b>106 370</b>	<b>100,0</b>	<b>40</b>	<b>60</b>

■ Transport de marchandises ■ Entreposage, manutention et gestion de la chaîne logistique

Note : certaines professions logistiques peu, voire pas, représentées dans la région du fait de sa position géographique (absence de façade maritime), ne figurent pas dans ce tableau. C'est le cas des officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande, des matelots de la marine marchande, des maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche, ainsi que des dockers. Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) de la logistique du Grand Est, au 31/12/2014.

Source : Insee, DADS 2014.

### Les métiers du transport de marchandises majoritairement externalisés

Les métiers logistiques peuvent être répartis en deux grands domaines : d'une part, le transport de marchandises et d'autre part, l'entreposage, la manutention et la gestion de la chaîne logistique. Fin 2014, 55 200

salariés du Grand Est occupent un emploi logistique dans le premier domaine et 51 200 dans le second. La répartition des emplois logistiques entre ces deux pans d'activités apparaît ainsi plutôt bien équilibrée dans la région (figure 1), proche de la moyenne de France de province. Les métiers du transport de marchandises s'exercent à 63 % dans des établissements dont l'activité principale est logistique. Ceux de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique sont en revanche beaucoup moins externalisés, puisque seuls 15 % des emplois relèvent de la logistique pour compte d'autrui. Ce constat vaut aussi pour l'ensemble de la province.

### Conducteurs routiers et coursiers occupent neuf emplois logistiques sur dix du transport de marchandises

Dans le Grand Est, 30 470 salariés sont des conducteurs routiers ou grands routiers fin 2014 (figure 2). C'est de loin la profession logistique la plus répandue : 28,6 % de l'ensemble des métiers logistiques de la région, comme de la France de province. Dans sept cas sur dix, ces salariés sont employés par des structures d'activité logistique. Les

autres travaillent dans un établissement dont le service logistique est internalisé, en particulier dans le commerce de gros et dans les travaux de construction spécialisés (respectivement 5,9 % et 4,2 % des conducteurs routiers et grands routiers). Les conducteurs livreurs et coursiers forment le deuxième contingent de salariés de la logistique : 17 410 dans le Grand Est, soit 16,4 % de l'emploi logistique régional. Cette profession est moins présente dans les établissements spécialisés de la logistique, que dans les autres (45 % contre 55 %). Cet écart est plus réduit à l'échelle nationale hors Île-de-France (47 % contre 53 %). Ensemble, les conducteurs routiers et grands routiers et les conducteurs livreurs et coursiers constituent 45 % des salariés de la logistique et 87 % des salariés du transport de marchandises.

Le domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique apparaît quant à lui un peu plus équilibré. Trois professions se distinguent : les magasiniers qualifiés, les ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage, de l'expédition, ainsi que celle qui réunit les ouvriers qualifiés de la manutention, les conducteurs de chariots élévateurs et les caristes. Chacune d'entre elles compte entre 10 000

#### Encadré 1 1 900 emplois non salariés d'artisans du transport de marchandises

Dans cette étude, la logistique est définie comme un ensemble de professions logistiques toutes exercées par des salariés. Deux autres professions pourraient être ajoutées à cette liste, si elles ne relevaient pas de la catégorie socioprofessionnelle des artisans, pour laquelle seul un chiffre global des emplois est disponible. Elles appartiennent toutes deux au domaine du transport de marchandises : les transporteurs indépendants routiers et fluviaux (PCS 218A), hormis ceux qui travaillent dans un secteur relevant du transport de voyageurs, et les artisans déménageurs (PCS 217B). On en recense près de 1 900 dans le Grand Est fin 2013, dont 98 % de transporteurs routiers et fluviaux. Ils ne représentent que 3,3 % de l'ensemble des emplois logistiques ainsi défini, soit la plus faible proportion des régions métropolitaines derrière la Normandie (avec une moyenne France de province à 3,9 %).

et 15 000 salariés dans le Grand Est. Elles regroupent 76,3 % des emplois logistiques relevant de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique, soit deux points de plus qu'en moyenne en province. Ces métiers font essentiellement partie de la logistique pour compte propre, notamment dans la région.

### Dans le commerce et l'industrie, de nombreux emplois logistiques internalisés

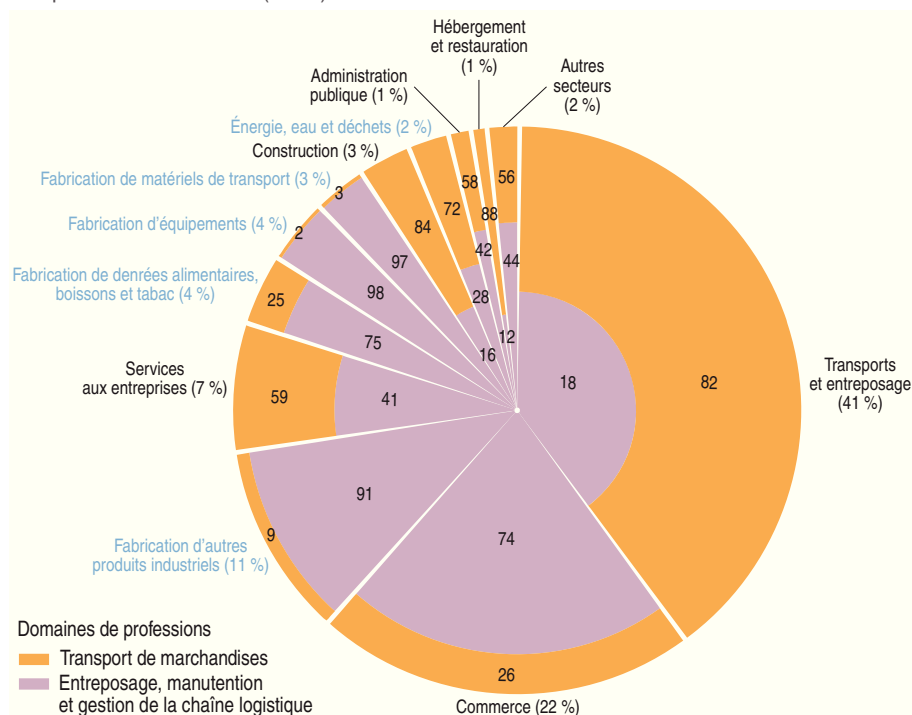
La logistique constitue un gisement d'emplois dans tous les pans de l'économie. Elle est évidemment très présente dans le secteur des services de transports et d'entreposage. Pour autant, celui-ci ne rassemble que 41 % des emplois de la logistique régionale (figure 3). La très grande majorité de ces 43 500 postes relèvent du transport de marchandises ; seuls 18 % d'entre eux correspondent à des professions de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique.

Au-delà de ce secteur spécifique, le commerce offre de nombreux emplois logistiques : 23 500 fin 2014 dans le Grand Est, soit 22 % des emplois logistiques de la région (contre 24 % en France de province). Un salarié sur dix exerce un métier logistique dans le commerce, et deux sur dix dans le sous-secteur du commerce de gros hors automobiles et motocycles (celui-ci concentre à lui seul les deux tiers des effectifs logistiques du commerce). L'essentiel des besoins logistiques du commerce concerne le domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique (74 % de ses emplois). La profession la plus courante est de loin celle des magasiniers qualifiés, avec un effectif qui représente le tiers des emplois logistiques de ce secteur d'activités ; les ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage et de l'expédition comptent ensuite pour un cinquième de ces emplois.

L'industrie internalise aussi de nombreux emplois logistiques. Ses différents secteurs en regroupent au total 25 100, soit 8 % de tous les emplois industriels du Grand Est et 24 % de la logistique régionale. Le domaine

### 3 Seuls quatre emplois logistiques sur dix relèvent du secteur des transports et de l'entreposage

Ventilation des effectifs salariés de la logistique par grand domaine de professions dans chaque secteur d'activité (en %)



Note : chaque secteur d'activité est représenté par une part dont la taille est proportionnelle à son poids en matière d'emplois logistiques exercés dans le Grand Est. Les secteurs industriels sont repérés en bleu.

Lecture : dans le Grand Est, 41 % des salariés exerçant un métier logistique travaillent dans un établissement du secteur des transports et de l'entreposage. Parmi eux, 18 % occupent un emploi relevant du domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique, les autres appartenant au domaine du transport de marchandises.

Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) de la logistique du Grand Est, au 31/12/2014.

Source : Insee, DADS 2014.

de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique en concentre 85 % ; dans un cas sur cinq, ce sont des ouvriers qualifiés de la manutention, des conducteurs de chariots élévateurs ou des caristes.

Les services aux entreprises emploient aussi un important contingent de salariés exerçant un métier logistique : 7 800, soit 7 % de la logistique régionale totale. Un quart d'entre eux travaille dans la publicité et les études de marché, tandis qu'un autre quart travaille dans des établissements dont l'activité principale relève des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises. Globalement, dans le secteur des services aux entreprises, quatre salariés sur dix sont conducteurs livreurs ou coursiers.

### Des métiers très masculins exercés avant tout par des ouvriers qualifiés

Les activités logistiques sont souvent assez physiques ou contraignantes en matière de conditions de travail (déplacements, horaires variables et/ou décalés...). En outre, elles souffrent souvent de représentations négatives et parfois abusives contre lesquelles tentent de lutter organisations professionnelles et politiques publiques. Ces activités connaissent ainsi un certain déficit d'attractivité, en particulier auprès des femmes. Huit emplois logistiques sur dix sont exercés par des hommes, contre à peine plus d'un sur deux dans l'ensemble de l'économie (figure 4). Les jeunes de moins de 30 ans ne représentent que 15 % des

#### Encadré 2

#### Un intérimaire sur cinq travaille dans la logistique, en particulier dans les entrepôts

La logistique, qui repose sur une part importante d'ouvriers, emploie de nombreux intérimaires pour ajuster au mieux sa force de travail à la demande et pour pallier à certaines difficultés de recrutement de main-d'œuvre. Fin 2014, un intérimaire sur cinq exerce un métier logistique, tant dans le Grand Est qu'au niveau national. Ainsi, la part des intérimaires dans la logistique est quatre fois plus forte que dans le reste de l'économie régionale : 3,7 % contre 0,9 %. La quasi-totalité d'entre eux sont des ouvriers (97 %), appartenant essentiellement au domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique (87 %). Les postes non qualifiés sont plus souvent confiés à des intérimaires. Les ouvriers non qualifiés sont en effet trois fois plus nombreux parmi les intérimaires que parmi les autres salariés de la logistique (43 %

contre 15 %). Les intérimaires représentent 18 % des manutentionnaires non qualifiés du Grand Est (+ 3 points par rapport à la moyenne de France de province) et 9 % des ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage et de l'expédition. Au-delà de ces métiers non qualifiés, ceux d'ouvriers qualifiés de la manutention, de conducteurs de chariot élévateur ou de caristes sont également particulièrement exercés par les intérimaires, qui occupent plus d'un emploi sur dix dans cette profession. À eux seuls, ces trois métiers rassemblent les trois quarts des intérimaires de la logistique régionale, soit trois fois plus que parmi les autres salariés. En comparaison, la profession de conducteur routier et grand routier, qui est de loin la plus répandue dans la logistique, ne comprend que 1,2 % d'intérimaires.

#### 4 Les jeunes et les femmes exercent plus rarement un emploi logistique

Caractéristiques des emplois salariés dans le Grand Est (en %)

	Ensemble	Métiers logistiques				Ensemble de l'économie
		Logistique pour compte d'autrui	Logistique pour compte propre	Transport de marchandises	Entreposage, manutention et gestion de la chaîne logistique	
Hommes	82	83	82	85	79	54
Moins de 30 ans	15	16	14	14	15	21
50 ans ou plus	31	27	33	32	30	29
Cadres	3	2	3	2	3	11
Professions intermédiaires	9	5	11	3	15	19
Employés	2	4	0	4	0	34
Ouvriers qualifiés	72	80	65	90	52	23
Ouvriers non qualifiés	15	8	20	2	30	12
CDI	92	93	91	92	92	87
Temps complet	89	92	86	86	91	78
Salaire horaire net moyen (euros)	11,1	10,3	11,7	10,4	11,9	12,4

Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) du Grand Est, au 31/12/2014 (hors fonction publique).  
Source : Insee, DADS 2014.

salariés occupant un emploi logistique, contre 21 % tous secteurs confondus. Pour autant, la part des seniors n'est pas significativement plus importante dans la logistique et la moyenne d'âge des salariés n'y est supérieure que d'un an (43 ans contre 42 ans).

Les métiers logistiques relèvent essentiellement de la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers, et ce, quel que soit le domaine considéré : plus de huit emplois sur dix, contre à peine plus d'un tiers dans l'ensemble de l'économie régionale. Ce sont davantage - voire quasi exclusivement dans le transport de marchandises - des ouvriers qualifiés, les postes non qualifiés étant plutôt pourvus par des intérimaires (*encadré 2*). Une seule profession logistique appartient à la catégorie des employés : les employés

administratifs d'exploitation des transports de marchandises. Les professions très qualifiées ou d'encadrement propres à la logistique sont plus nombreuses - 9 professions sur un total de 25 - mais n'ont qu'un poids relativement faible en nombre d'emplois. Cadres et professions intermédiaires représentent en effet moins de 12 % des emplois logistiques, contre 30 % de tous les emplois salariés du Grand Est. Atteignant seulement 3 %, la proportion de cadres est presque quatre fois plus faible dans la logistique que dans l'ensemble du tissu productif. Elle varie peu selon le domaine, contrairement à la part des professions intermédiaires qui est cinq

fois plus importante dans l'entreposage, la manutention et la gestion de la chaîne logistique que dans le transport de marchandises (15 % contre 3 %).

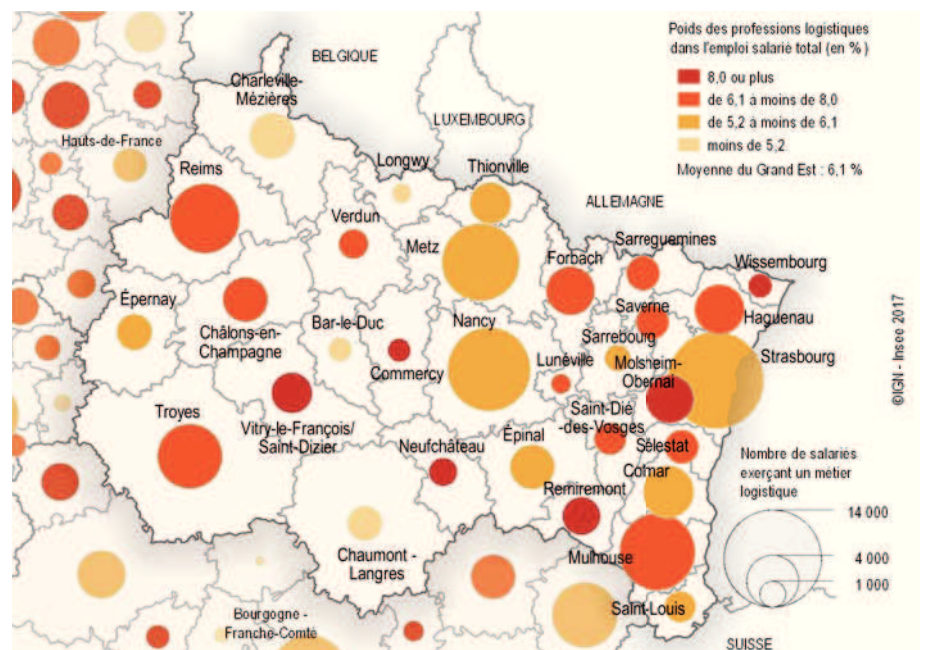
Ce faible taux d'encadrement tire immanquablement le salaire net moyen de la logistique vers le bas. En moyenne, un salarié non intérimaire exerçant un métier logistique gagne ainsi 11,10 euros net de l'heure, contre 12,40 euros dans l'ensemble de l'économie. La rémunération horaire varie évidemment fortement d'un métier logistique à un autre, comme le volume horaire annuel moyen de travail. Ce dernier va de 1 450 heures pour les conducteurs livreurs

#### 5 Les emplois logistiques ont plus de poids dans les territoires en périphérie des zones plus densément peuplées

Nombre d'emplois logistiques et poids dans l'emploi salarié total, selon la zone d'emploi

##### Encadré 3 Moins de mouvements chez les salariés de la logistique hors intérimaires

Hors intérimaires, les conditions d'emploi des salariés de la logistique sont plus stables que celles de l'ensemble des salariés : le CDI est particulièrement répandu et le volume horaire travaillé au cours d'une année bien supérieur. De plus, en 2014, seulement 7 % de ces salariés ont occupé au moins un poste dans un autre établissement au cours de l'année (dans la logistique ou non), soit deux points de moins que pour l'ensemble des salariés du Grand Est. Ce constat diffère toutefois sensiblement d'une profession logistique à l'autre. Certains ouvriers, et en particulier des ouvriers non qualifiés, sont en effet davantage concernés par des changements de postes. Ainsi, 11 % des manutentionnaires non qualifiés, 10 % des agents non qualifiés des services d'exploitation de transport et 9 % des conducteurs livreurs et coursiers ont travaillé dans au moins un autre établissement pendant l'année. À l'opposé, les salariés qualifiés du domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique y sont moins confrontés. En particulier, seuls 5 % des ingénieurs, cadres et techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement ont occupé au moins un autre poste en 2014.



Lecture : dans la zone d'emploi de Strasbourg, 13 850 salariés exercent un métier logistique en 2014. Ils représentent 5,5 % des salariés travaillant dans ce territoire.

Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) de la logistique, au 31/12/2014.  
Source : Insee, DADS 2014.

et coursiers jusqu'à 1 980 heures pour les conducteurs routiers et grands routiers (1 750 heures en moyenne pour l'ensemble des métiers logistiques).

Hors intérim, les conditions d'emploi dans la logistique sont toutefois particulièrement stables. Le temps complet et les contrats à durée indéterminée y sont largement prédominants : 90 % des emplois répondent à chacun de ces critères, soit respectivement cinq et dix points de plus que dans l'ensemble de l'économie. Dans la logistique, le recours à l'intérim est en effet préféré aux contrats à durée déterminée pour les contrats courts.

### Les emplois logistiques majoritairement à proximité des très grands pôles urbains

Les plus grandes zones d'emploi du Grand Est en matière de population et d'emploi sont aussi celles qui rassemblent le plus d'emplois logistiques (figure 5). Ainsi, les zones de Strasbourg, Nancy, Metz, Reims, Mulhouse et Troyes regroupent à elles seules plus de la moitié des emplois logistiques de la région, comme de l'ensemble des emplois salariés (respectivement 52 % et 54 %). Le poids de la logistique dans l'emploi local est relativement limité dans les trois plus grandes zones - Strasbourg, Nancy et Metz ; il est similaire à la moyenne régionale dans la zone de Reims (6,1 %) et la dépasse dans celles de Mulhouse et de Troyes (6,8 %). Les métiers du transport de marchandises sont particulièrement présents dans les zones d'emploi de Nancy et de Reims (59 % de l'emploi logistique total, soit sept points de plus qu'au niveau régional). La logistique pour compte d'autrui pèse autant que la logistique pour compte propre dans ces territoires.

La logistique joue un rôle particulièrement important dans le tissu productif de plus petits territoires souvent moins densément peuplés, situés en périphérie de ces six grandes

zones d'emploi : Wissembourg, Remiremont, Commercy, Molsheim-Obernai, Neufchâteau, Vitry-le-François - Saint-Dizier. Même si le nombre de salariés qui y exercent un métier logistique est relativement réduit, leur poids parmi l'ensemble des salariés est conséquent, puisqu'il dépasse les 8 % dans ces zones et atteint même 10 % dans celle de Wissembourg. Cette zone à la frontière allemande profite d'une logistique pour compte d'autrui très développée, avec davantage de salariés du

domaine de l'entreposage, de la manutention et de la gestion de la chaîne logistique au regard de sa petite taille (+ 13 points par rapport à la moyenne régionale). ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee du Grand Est et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) du Grand Est.

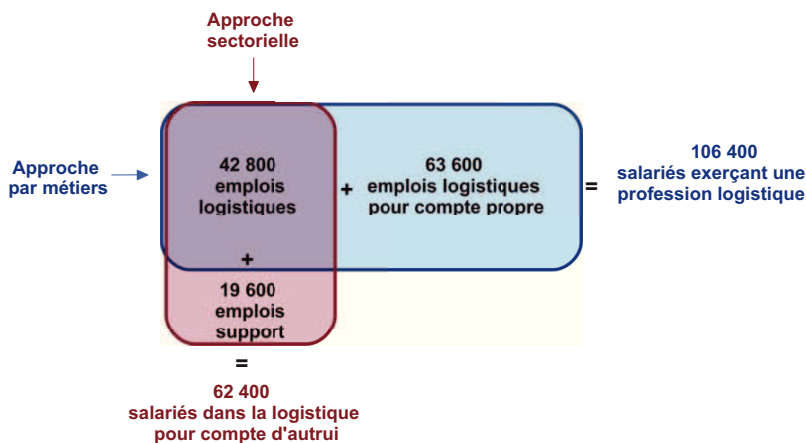
#### Encadré 4

### 42 800 salariés exercent un métier logistique dans un établissement logistique

Le périmètre de la logistique est diffus, car il est parfois difficile de dissocier la logistique du processus productif ou des activités commerciales. L'approche sectorielle, qui s'appuie sur l'activité principale des établissements, permet de définir la **logistique pour compte d'autrui**. Seuls les deux tiers des emplois qui y sont exercés correspondent à des métiers logistiques, les autres étant des emplois supports comme des emplois administratifs ou informatiques. Au-delà de ce périmètre, on trouve également des emplois logistiques internalisés dans les établissements des autres secteurs économiques, exercés cette fois comme des fonctions supports de leur

activité principale. Ils forment la **logistique pour compte propre**. Le Grand Est rassemble un peu plus de salariés de la logistique pour compte propre (63 600) que de salariés de la logistique pour compte d'autrui (62 400), alors qu'au niveau national la logistique pour compte propre est un peu moins importante. Le poids de cette logistique pour compte propre varie toutefois sur le territoire : il est sensiblement plus élevé dans les zones d'emploi de Lunéville, Verdun, Haguenuau ou Colmar, et bien plus faible dans celles de Wissembourg, Nancy, Commercy, Vitry-le-François - Saint-Dizier ou Châlons-en-Champagne

#### Six emplois logistiques sur dix sont internalisés



Champ : emploi salarié hors intérim (postes principaux, non-annexes) de la logistique, au 31/12/2014.  
Source : Insee, DADS 2014.

#### Encadré 5

### La logistique, de plus en plus un véritable enjeu de politiques publiques

La logistique tend à devenir, tant au niveau national que dans les territoires, un sujet d'action publique de plus en plus important et, surtout, considéré comme méritant d'avoir une gouvernance et une stratégie qui lui sont propres.

L'État a conduit, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs économiques et des territoires, une réflexion générale dans le cadre de la Conférence nationale sur la logistique, suite à laquelle il a lancé en mars 2016 un plan d'actions transversal pour la logistique : la stratégie nationale « France Logistique 2025 ». Cette stratégie comprend cinq axes d'action visant, respectivement, à faire de tout le territoire français une plate-forme logistique de référence dans le monde, à développer le capital humain et faciliter la visibilité de l'organisation logistique, à faire de la transition numérique un vecteur de performance logistique, à transformer les politiques industrielles et de transition énergétique par le biais de la logistique et à instaurer et animer une gouvernance intégrée de la logistique.

Pour déterminer la meilleure mise en œuvre concrète possible de cette stratégie et suivre ses effets, une priorité a aussi été donnée à l'observation de la logistique. Un réseau national d'observation est ainsi en cours de constitution. Il s'appuiera sur ce qui

se fait en régions pour diffuser, synthétiser et harmoniser la connaissance de la logistique en France.

En la matière, le Grand Est peut faire figure de précurseur, en particulier avec le travail mené d'élaboration d'un tableau de bord global et synthétique de la logistique dans la région dont la première édition paraîtra début 2018 et qui s'adressera à tous les acteurs concernés par la logistique sur le territoire régional. Ce travail novateur est porté par l'Observatoire Régional Transports & Logistique du Grand Est nouvellement créé et réunissant une quarantaine de structures de natures très variées (État, collectivités, établissements publics, professionnels...).

Au niveau régional, l'amélioration de la connaissance de la logistique sur le territoire, permise par son observation, alimente la construction d'une vision stratégique pour celle-ci, qui s'intègre dans les stratégies globales naissantes au niveau du Grand Est en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, portées respectivement par les schémas régionaux SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) et SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Nicolas Boidevezi, Brigitte Ziegler, Dreal

## Champ et sources

Dans cette étude, la logistique est définie comme un ensemble de métiers logistiques à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) déclarées par les employeurs. Une liste de 25 PCS est retenue, regroupées en deux grands domaines : le transport de marchandises et l'entreposage, la manutention et la gestion de la chaîne logistique. Pour certaines PCS, une restriction est réalisée selon l'activité principale de l'établissement employeur. Le périmètre détaillé des métiers logistiques retenus figure en données complémentaires de la version électronique de cette étude.

Le dénombrement et la caractérisation des emplois salariés de la logistique se font à partir des **déclarations annuelles de**

**données sociales (DADS)**. Chaque salarié est associé aux données de son poste principal, non annexe, exercé au 31 décembre.

Cette source permet également d'estimer la proportion d'intérimaires présents dans la logistique, ainsi que la proportion de salariés ayant changé au moins une fois de poste au cours de l'année.

Le dénombrement des emplois non salariés d'artisans du transport de marchandises est réalisé à partir des résultats du recensement de la population de 2013.

Insee du Grand Est  
Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication  
Joël Creusat

Rédaction en chef  
Laurence Luong

ISSN 2492-4547  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Eichwald A., Horodenciuc L., « Le transport de marchandises : des activités essentielles dans la logistique de la région », *Insee Analyses Grand Est* n° 64, décembre 2017.
- Graille F., Omont L., Saugnac C., « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France* n° 13, février 2015.
- Blazévic B., Caritg J.-P., Maillard M., Préterre E., Rai-Punsola V., « La Haute-Normandie, atout logistique dans l'espace Paris Seine Normandie », *Cahier d'Aval* n° 96, septembre 2013.

